

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

L'urgence de lutter contre les inégalités sociales, économiques et culturelles qui sont à l'origine de ces violences.

**1 FEMME SUR 3
EST VICTIME DE VIOLENCES AU COURS DE SA VIE**



**Le 8 mars 2013, mobilisons-nous contre
les violences faites aux femmes**

CARE lutte contre les inégalités sociales, culturelles et économiques
qui sont à l'origine des violences envers les femmes.
www.carefrance.org - www.facebook.com/care.france



CARE France est une association de solidarité internationale, reconnue d'utilité publique, qui mène des projets avec et pour les femmes.

L'urgence de lutter contre les inégalités à l'origine des violences faites aux femmes.

Les violences faites aux femmes constituent la violation la plus fréquente des droits humains.

Alors que la Commission sur le statut des femmes de l'ONU se réunit du 4 au 15 mars à New-York pour débattre sur les violences faites aux femmes, **CARE lutte contre les inégalités sociales, culturelles et économiques qui sont à l'origine de ces violences.**

Des changements structurels sont nécessaires pour stopper ces violences.

Une femme sur trois sera victime de coups, d'abus, de viol ou d'autres formes de violences au cours de sa vie, soit un milliard de femmes à travers le monde. L'OMS a qualifié les violences faites aux femmes de problème de santé publique.

*« Les violences à l'égard des femmes ne comprennent pas seulement les insultes ou les coups mais également **des droits dénigrés, des opportunités limitées et des voix réduites au silence** »,* précise Arielle de Rothschild, présidente de CARE France.

Le suicide l'an dernier de Amina Filali, cette jeune marocaine âgée de 16 ans, forcée d'épouser l'homme qui l'avait violée, l'attentat contre Malala Yousafzai, cette adolescente pakistanaise qui défend le droit à l'éducation des filles, le viol et la mort tragiques de la jeune étudiante indienne en décembre 2012 sont **autant de signes démontrant l'urgence d'impulser des changements structurels, sociaux et culturels pour enrayer ces violences et discriminations quotidiennes à l'égard des femmes.**

*« **Aucune société ne peut justifier un droit à la violence contre les femmes. Pas plus qu'un droit à l'esclavage ou au génocide. Nous ne devons pas nous cacher derrière un relativisme culturel** »,* affirme Philippe Lévêque, directeur général de CARE France.

Le besoin d'un engagement international.

CARE lutte contre les **causes sous-jacentes** des violences contre les femmes : **la négation des droits des femmes et le dénigrement de leurs places dans la société**, grâce à ses programmes de plaidoyer, de sensibilisation, de création d'activités génératrices de revenus pour les femmes.

CARE demande que la lutte contre ces violences, et son préalable qu'est l'égalité entre les hommes et les femmes, deviennent des **priorités de l'agenda de développement post-2015.**

Le respect des droits des femmes, un facteur essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

Sur le 1,3 milliard de personnes qui vivent avec moins de 1,25\$ par jour, 70% sont des femmes et des filles.

*« **Les sociétés ne peuvent prospérer quand la moitié de leur population voit ses droits bafoués** »,* déclare Philippe Lévêque.

Un des arguments les plus efficaces pour convaincre les Etats réticents à appliquer les conventions internationales réside dans une évaluation précise des **coûts inhérents à ces violences**. En 2010, une étude de CARE a ainsi évalué le coût de la violence domestique au Bangladesh à 12,65% des dépenses gouvernementales.

CONTACT MEDIAS : Laury-Anne Bellessa, 01 53 19 89 92, bellessa@carefrance.org

A propos de CARE France : Créée en 1983, l'ONG CARE France fait partie du réseau CARE. En 2012, CARE France a mené plus de 200 projets dans 27 pays.



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	2
SECTION 1. LA VIOLENCE SEXUELLE ET LIÉE AU GENRE DANS LE MONDE	2
SECTION 2. LES CAUSES DES VIOLENCES SEXUELLES ET LIÉES AU GENRE	4
SECTION 3. LES RÉPONSES	4
1. Encourager des changements dans les normes communautaires	4
Renégocier les normes culturelles: lutter contre les tabous des violences en RDC.	5
2. Autonomiser les femmes et les filles	6
Développer les connaissances et la confiance en soi des filles : les programmes d'éducation de CARE en Inde.	6
3. Encourager un système de protection communautaire	7
La protection des femmes dans les situations d'urgence : le tsunami au Sri Lanka	7
4. Impliquer les hommes et les garçons	7
Impliquer les hommes dans les Balkans.....	8
5. Améliorer les services pour les victimes de violences	9
Un centre pour une réponse coordonnée en Zambie	9
6. Plaider pour l'évolution des politiques et une application effective des lois	10
Une loi contre la violence au Bénin	10
SECTION 4. OBSTACLES ET DIFFICULTÉS	11
Le coût de la violence au Bangladesh évalué par CARE	12
SECTION 5: LA NÉCESSITÉ D'UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL.....	13

A propos de CARE : Depuis 1945, le réseau humanitaire CARE s'attaque aux causes profondes de la pauvreté en menant des programmes d'éducation, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable, d'activités génératrices de revenus... Les femmes sont au cœur de nos actions.

En 2012, CARE est venue en aide à 83 millions de personnes dans 84 pays. Afin d'assurer la pérennité des projets et de valoriser les compétences locales, 97% des 12 000 employés de CARE sont originaires des pays dans lesquels l'association s'engage.

A propos de CARE France : Créée en 1983, l'ONG CARE France fait partie du réseau CARE. En 2012, CARE France a mené plus de 200 projets dans 27 pays, les principaux étant : Madagascar, la Roumanie, le Tchad, le Cameroun, Haïti, le Nicaragua, le Maroc...



INTRODUCTION

Une femme sur trois dans le monde sera violée, battue ou abusée au cours de sa vie. Une sur trois. Regardez autour de vous, dans la rue, au bureau, chez vous. A quel problème plus urgent devez-vous faire face aujourd'hui?

Nous connaissons bien les causes profondes de ces violences. C'est un point sur lequel s'accordent les institutions, les ONG et les experts : dans les pays du Nord ou du Sud, dans des contextes de développement ou d'urgence, de la violence domestique au viol comme arme de guerre, **la violence sexuelle et liée au genre se nourrit des discriminations à l'égard des femmes et des inégalités.**

Un des principaux défis liés à ces violences est qu'elles sont souvent cachées voire invisibles pour ses acteurs car profondément ancrées dans les mœurs sociales et donc intériorisées par les individus. Lutter contre les violences sexuelles et liées au genre nécessite de profonds changements sociaux et structurels. Mais nous ne devons pas nous réfugier derrière un relativisme culturel. **Aucune société ne peut justifier un droit à la violence contre les femmes.** Pas plus qu'un droit à l'esclavage ou au génocide.

Les programmes de CARE répondent aux besoins des victimes de violences tout en s'attaquant aux causes profondes de cette situation. CARE a élaboré progressivement des moyens de réponse efficaces basés sur les approches suivantes :

- transformer les relations de pouvoir inégales entre les sexes au sein des familles et des communautés,
- travailler avec l'ensemble de la communauté pour changer les normes sociales qui attribuent des places subalternes aux femmes et tolèrent les violences faites aux femmes et aux filles.

SECTION 1. LA VIOLENCE SEXUELLE ET LIÉE AU GENRE DANS LE MONDE

Cela fait déjà trois ans maintenant que j'ai été violée, mais il ne passe pas un jour sans que je sois hantée par ce qu'il s'est passé. Insécurité, vulnérabilité, peur, colère, isolement – je les affronte constamment.

- Sohaila Abdulali, 1983¹

La violence sexuelle et liée au genre englobe toute atteinte (physique, psychologique) portée à une personne en raison de son sexe. **C'est une violence qui repose sur les normes sociales liées aux comportements et à la définition des rôles attribués aux femmes et aux hommes.**

Il arrive que les hommes et les garçons soient les cibles de violences sexuelles et liées au genre, mais la plupart du temps il s'agit d'actes commis par des hommes et des garçons contre des femmes et des filles.

Une étude menée en 2010 sur la violence sexuelle entre conjoints a démontré qu'une femme sur 5 sera violée au cours de sa vie². Pour les hommes, le chiffre est d'un sur 71. Une femme sur 6 sera victime de harcèlement contre un homme sur 17. Une femme sur 4 subira des violences physiques affligées par son partenaire, contre un homme sur 7.

¹ En 1983, Sohaila Abdulali, 20 ans, a publié un article dans un journal de Delhi militant pour les droits des femmes, Manushi, dans lequel elle décrit le viol qu'elle a subi et ses conséquences. Une copie de cet article a été largement diffusée sur internet suite au viol et décès d'une jeune femme à Delhi en décembre 2012. Abdulali, Sohaila, "I Fought for My Life ... And Won", *Manushi*, No 16, juin-juillet 1983.

² Centers for Disease Control and Prevention (2010). 2010 National Intimate Partner and Sexual Violence Survey.



Selon les données de la Banque mondiale, le viol et la violence conjugale représentent la principale cause de décès et d'invalidité avant le cancer, les accidents de la route et la guerre pour les femmes de 16 à 44 ans.³

L'Organisation mondiale de la santé a **qualifié les violences contre les femmes comme un problème de santé publique**. L'OMS estimait en 2005 que les violences faites aux femmes risquaient de compromettre une grande partie des résultats à atteindre dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement⁴. Aujourd'hui, la situation est toujours critique.

La violence sexuelle et liée au genre est l'une des atteintes aux droits humains les plus répandues et pourtant parmi les moins reconnues à travers le monde. Le chiffre souvent cité de "une femme sur trois" provient d'une étude menée par l'université Johns Hopkins⁵ mais il est difficile d'obtenir des chiffres précis⁶. Il est néanmoins évident que la violence sexuelle et liée au genre est endémique à travers le monde.

Il est primordial de rappeler que ces violences ont lieu partout dans le monde indépendamment de l'origine, la culture, la classe sociale, l'âge et la religion. Ainsi, les dix pays présentant les taux les plus importants de viols enregistrés par la police en 2011 étaient : La Nouvelle-Zélande, la Belgique, l'Islande, la Norvège, la Finlande, Israël et au même niveau l'Irlande, le Lesotho, le Chili et la Mongolie⁷.



Les violences à l'égard des femmes interviennent également à toutes les étapes de leur vie, parfois avant même la naissance, avec la pratique de **l'avortement des fœtus de sexe féminin** dans certaines régions du monde. Les petites et jeunes filles sont également particulièrement vulnérables avec **60 millions de filles mariées de force** avant leurs 18 ans et **140 millions de filles victimes d'excision**. Une fois devenues adultes, les femmes sont confrontées à la violence au sein de leur famille, dans leur quartier, sur leur lieu de travail.

³ Banque mondiale. *World Development Report 1993: Investing in Health*, 1999.

⁴ **Organisation Mondiale de la Santé, Addressing violence against women and achieving the Millennium Development Goals, 2005.**

⁵ Heise, L. et al. *Ending Violence Against Women*. Population Reports, Series L, No. 11. Baltimore: Johns Hopkins University School of Public Health, Population Information Program, 1999.

⁶ De nombreux pays n'ont pas de statistiques sur la violence sexuelle et liée au genre. Lorsque des statistiques existent, les différences en termes de critères et de méthodologie rendent difficiles les comparaisons entre pays. En raison des stigmatisations associées à la violence sexuelle et liée au genre, de nombreux cas ne sont jamais rapportés à une autorité compétente et ne sont donc jamais pris en compte dans les statistiques officielles.

⁷ Nous devons être particulièrement vigilants en ce qui concerne les comparaisons établies entre pays. Des taux élevés de violences rapportés peuvent révéler une hausse des actes de violence sexuelle et liée au genre, mais peuvent également refléter des développements positifs comme un plus grand recours aux services de police par les femmes et une meilleure vigilance de la part des autorités. Une dynamique similaire est observée dans les programmes communautaires de CARE, lorsque des efforts de sensibilisation entraînent une augmentation du nombre d'incidents enregistrés. Les valeurs mentionnées proviennent des informations collectées par l'Institut Européen de Prévention et de Contrôle du Crime. *International Statistics on Crime and Justice compiled for the internet*, 2011.



SECTION 2. LES CAUSES DES VIOLENCES SEXUELLES ET LIÉES AU GENRE

Tous les pères veulent que leurs fils soient des tombeurs.

- adolescent croate interrogé sur la masculinité et la violence⁸

D'où vient cette violence ? Pourquoi ne mettons-nous pas en œuvre plus de moyens pour enrayer cette violence ?

Les femmes restent les cibles privilégiées de la violence sexuelle et liée au genre, car dans la majorité des régions du monde, **les normes sociales ont attribué des rôles secondaires aux femmes et limité leur pouvoir social**. Dans le même temps, les garçons et les hommes sont conduits à exercer des rôles dominants en ayant, trop souvent, recours à la violence. **La violence sexuelle et liée au genre est donc déterminée et sanctionnée par des normes sociales inégales entre les hommes et les femmes.**

Dans de nombreuses parties du monde, par exemple, la norme considère que l'homme est la première source de revenus de la famille.



Cela amène à privilégier l'éducation des garçons à celle des filles. Parce qu'elles sont des femmes, elles voient donc leurs possibilités de générer des revenus limitées par leur manque d'éducation. Elles dépendent ainsi économiquement des hommes, ce qui entretient l'idée que les filles ne sont pas capables de gagner de l'argent. Alors pourquoi investir dans leur éducation ? Et ainsi, le cercle vicieux se perpétue.

Alors qu'on sait qu'**une année d'école supplémentaire pour une fille, c'est 10 à 20% de revenus supplémentaires pour la famille**⁹.

Les menaces, les discriminations et la violence liée aux idées d'honneur ou de vertu limitent les opportunités sociales et économiques des femmes et des filles. Cela réduit leurs possibilités d'accéder aux services d'éducation et de santé ou encore de prendre part aux processus politiques.

SECTION 3. LES RÉPONSES

Il est nécessaire que l'ensemble de la société s'implique en faveur du respect des droits des femmes et de l'égalité. Les programmes les plus efficaces impliquent simultanément des individus, des couples et des familles, des communautés, des leaders traditionnels et des institutions de l'Etat. Ils associent des stratégies de prévention et de réponse.

A partir de ces principes généraux, le travail de CARE se base sur les six stratégies suivantes :

1. Encourager des changements dans les normes communautaires

CARE adapte chaque programme aux spécificités culturelles des communautés. **Les organisations internationales telles que CARE peuvent jouer un rôle de catalyseur mais les changements**

⁸ Eckman, Anne et al. *Exploring Dimensions of Masculinity and Violence*. CARE et International Center for Research on Women (ICRW), 2007

⁹ Ruth Levine et al., "Girls Count: A Global Investment & Action Agenda Reprint", Washington DC: Center for Global Development, 2009.



durables ne peuvent venir que des communautés elles-mêmes. C'est la raison pour laquelle CARE s'attache à développer les connaissances de membres au sein des communautés.

Grâce à des séances de sensibilisation, CARE contribue à faire progresser les normes liées au genre au niveau des individus ou de petits groupes. Mais sans une évolution générale au sein de leur communauté, les effets ne peuvent pas être durables.

Au niveau communautaire, le moment charnière est atteint lorsque les évolutions individuelles influencent un changement des normes. **C'est ce qui se passe lorsque la communauté dans son ensemble prend conscience du caractère immoral et illégitime de la violence sexuelle et liée au genre.**

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE

Renégocier les normes culturelles: lutter contre les tabous des violences en RDC.

« Que signifie le terme de violence liée au genre ? Quelles formes de violences connaissez-vous ? Quels sont les droits et les obligations des femmes et des hommes ? »



Autant de questions posées par Rose Vive Lobo, animatrice de CARE, lors d'un atelier sur les violences liées au genre, en décembre 2012. Afin de lutter contre ces violences, CARE forme des éducateurs, 60 femmes et hommes vivant dans trois camps de déplacés autour de Goma, la capitale de la province du Nord-Kivu.

En partageant ensuite leurs connaissances avec leur communauté, ils contribueront à briser les tabous qui entourent ce sujet et à lutter contre les stigmatisations dont sont victimes celles et ceux qui ont subi ces violences.

« En plus du traumatisme, les victimes de violences, essentiellement des femmes, sont la plupart du temps marginalisées par leurs familles et leur communauté en raison de la honte ressentie », explique Emmanuel Lan Chun Yang, responsable du pôle Urgences de CARE France.

Marie, mère de 7 enfants et enceinte du huitième, témoigne : *« Mon mari ne reviendra pas. Il a entendu que j'avais été violée. Il était parti dans le nord à la recherche d'un travail. J'ai essayé de garder secret ce qui m'est arrivé mais quelqu'un lui a dit ».* **Par crainte d'être isolées ou stigmatisées, les victimes osent donc rarement parler de leur agression et demander de l'aide.** Ca a été le cas de Marie qui n'a consulté un docteur que 4 mois après son viol. Il était alors trop tard pour recevoir un traitement empêchant une possible contamination au VIH et autres maladies sexuellement transmissibles. Ce traitement doit être administré dans les 72 heures pour être efficace.

Le travail de CARE et des éducateurs communautaires est essentiel afin de briser le cycle de violence et de discriminations. Il ne s'agit pas d'un thème nouveau pour le groupe: tous ont vécu ou connaissent quelqu'un qui a été victime d'une agression. Le problème touche autant les camps de réfugiés que les villages qu'ils ont fuis. Les femmes et les filles sont plus vulnérables car elles sont obligées de sortir seules hors du camp ou du village pour chercher de la nourriture ou du bois pour le feu.

Les violences et les discriminations peuvent prendre différentes formes. La formatrice de CARE, Rose, rappelle ainsi que les viols domestiques sont fréquents même si on en parle moins. Elle explique également que **le fait de privilégier les fils aux filles en termes d'éducation et d'héritage est injuste.** Le groupe réagit d'abord avec consternation, mais au fur et à mesure que la discussion avance, de plus en plus de participants s'accordent à dire que ce traitement entrave les possibilités de réussite économique pour une femme.

Une des femmes se lève et explique qu'elle n'a pas su quoi répondre quand ses filles lui ont demandé pourquoi elles n'avaient pas reçu la même éducation que leurs frères. Une femme plus âgée prend également la parole : *« j'ai choisi d'éduquer mes filles car cela permettra à leurs enfants d'en bénéficier également ».* Elle ajoute cependant qu'elle a manqué d'argent pour permettre à ses filles d'aller au-delà des premières années de primaire.



Renégocier les normes culturelles: lutter contre les tabous des violences en RDC _ suite

A l'issue de la session, Patrick, 32 ans, raconte : « *J'ai beaucoup appris au cours des deux derniers jours et je compte le partager avec tous les membres du camp.* » Il ajoute : « *Dans ma famille, mes sœurs n'ont rien hérité. Je sais maintenant qu'il s'agit d'une forme de violence envers les femmes.* »

L'ambition de CARE est de diminuer la banalisation de la violence liée au genre et d'améliorer la position sociale des femmes en RDC. Transformer les pratiques et les normes sociales prend du temps, mais cela commence avec les éducateurs communautaires.

L'ensemble des éducateurs organiseront des séances d'informations pour encourager les victimes à demander de l'aide, ce qui leur permettra de recevoir les soins médicaux et psychologiques nécessaires.

2. Autonomiser les femmes et les filles

Les discriminations et les inégalités à l'égard des femmes contribuent à créer les conditions favorisant la violence à l'égard des femmes. Il existe différentes façons de modifier ce déséquilibre de pouvoirs entre les femmes et les hommes. Les approches visant à initier des changements dans les normes et à autonomiser les femmes et les filles œuvrent de concert.

CARE a réalisé une évaluation sur plusieurs années de l'impact de ses programmes en faveur de l'autonomisation des femmes. Les résultats ont souligné l'importance d'engager des processus d'autonomisation basés sur une compréhension en profondeur du « contexte local, des réalités et des dynamiques de pouvoir. »

CARE a ainsi identifié trois dimensions essentielles à prendre en compte afin de pérenniser les processus d'autonomisation des femmes et des filles :

- les aspirations et capacités d'une femme
- les relations de pouvoirs qui influencent ses décisions
- l'environnement qui conditionne ses choix

Les programmes de CARE cherchent à promouvoir l' « **empowerment** » des femmes. Ce terme comprend le renforcement de la confiance en soi par le développement de connaissances et de compétences et l'accès accru aux ressources économiques. Ces deux actions permettent l'élargissement des choix sociaux et économiques des femmes.

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE



Développer les connaissances et la confiance en soi des filles : les programmes d'éducation de CARE en Inde.

Les projets d'éducation des filles sont primordiaux dans la mesure où ils leur permettent de réaffirmer leur rôle dans la société et de lutter contre les inégalités sociales et culturelles qui sont souvent à l'origine des comportements violents dont ces filles sont victimes.

Depuis 1999, CARE Inde éduque des jeunes filles de 11 à 14 ans qui ne sont jamais allées à l'école ou dont la scolarité a été interrompue faute de ressources économiques. CARE a développé un programme original, au sein de 2 pensionnats, qui permet de couvrir le programme des 5 premières années scolaires en 11 mois. Chaque année, 100 filles peuvent ensuite rejoindre le système scolaire classique.



Développer les connaissances et la confiance en soi des filles : les programmes d'éducation de CARE en Inde _ suite

Témoignage de Kavita, 22 ans, Uttar Pradesh, Inde :

« Je viens d'une famille nombreuse qui n'avait pas d'argent pour nous envoyer à l'école. A 11 ans, j'ai rejoint le pensionnat CARE. J'y ai étudié des sujets sociaux comme la santé ou la politique. Pour la première fois de ma vie, j'étais encouragée à développer des idées et à travailler avec des filles d'autres castes. Ca a changé ma vie. Lorsque je suis retournée chez mes parents après un an, ils m'ont parlé de mariage mais je voulais continuer à étudier. Je suis maintenant une enseignante diplômée. J'ai récemment refusé d'épouser un homme, de 30 ans mon aîné, présenté par mes parents. Je veux choisir un homme que j'aimerais et qui respectera mes désirs professionnels. »

3. Encourager un système de protection communautaire

Les systèmes de protection existant au sein des communautés évoluent naturellement suite à la mise en place de programmes de sensibilisation à la violence sexuelle et liée au genre. Les personnes interviennent ensuite de façon informelle auprès de leurs voisins en cas de violence ou de risque de violence. **Ce principe de régulation interne est particulièrement important dans des situations de conflit ou d'urgence**, lorsque les mécanismes de protection externes ne sont plus efficaces.

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE



La protection des femmes dans les situations d'urgence : le tsunami au Sri Lanka

Lorsque le tsunami a frappé le Sri-Lanka en 2004, cinq organisations intervenant à Batticaloa ont rejoint le programme CARE de prévention de la violence sexuelle et liée au genre. Ainsi s'est formée la Coalition des Femmes pour la Gestion des Catastrophes.

Ces organisations ont défendu les voix des femmes et répondu à leurs besoins. Face à l'augmentation de la violence sexuelle et liée au genre dans les camps, ces organisations ont travaillé avec des femmes leaders de leur communauté afin de former des groupes de surveillance pour consolider les systèmes de protection.

4. Impliquer les hommes et les garçons

Avant, je ne comprenais pas comment un homme qui ne battait pas sa femme pouvait être appelé un homme.
- Salvator Bigirimana, membre d'Abatangamuco au Burundi¹⁰

La plupart des premiers projets de CARE luttant contre les violences sexuelles et liées au genre se concentraient uniquement sur des groupes de femmes. Puis, les femmes elles-mêmes ont exprimé le besoin d'inclure d'autres acteurs. Elles se sentaient, en effet, plus autonomes, mais toujours isolées,

¹⁰ Groupe d'hommes qui ont décidé suite à une sensibilisation de CARE de diffuser ces enseignements à d'autres villages. Lorsqu'un homme est connu pour son comportement violent envers sa femme, les membres d'Abatangamuco – « ceux dont la lumière brille » - lui rendent visite pour lui raconter comment ils se sont interrogés sur la place des hommes et des femmes au sein de leur famille. L'Institut de Recherche sur la Paix d'Oslo a décrit l'action menée par ce groupe comme un travail de renégociation « plus qu'un travail visant à transformer complètement la perception des hommes au Burundi des rôles liés au genre ». Wallacher, Hilde (2012). *Engaging Men: The Abatangamuco and Women's Empowerment in Burundi*. Peace Research Institute Oslo



incapables de susciter des changements plus larges au sein de leur communauté. Un membre du projet au Sri-Lanka explique :

« Parler seulement aux femmes ne suffit pas. Les femmes [de ces communautés] manquent déjà de pouvoir et sont peu acceptées socialement. Nous ne pouvons leur demander de combattre seules la violence sexuelle et liée au genre. »

Depuis, de nombreux bureaux CARE ont développé des stratégies efficaces pour faire des hommes des alliés dans la lutte contre les violences faites aux femmes. **Le défi est cependant d'impliquer les hommes sans renforcer les valeurs et structures défavorisant les femmes au profit des hommes.**

CARE travaille avec tous les membres de la communauté, qu'ils cautionnent ou rejettent les inégalités de genre, la discrimination et la violence. Les hommes et les garçons doivent être impliqués au même titre que les femmes et les filles pour combattre les croyances et pratiques les plus tenaces en termes de violence.

CARE adapte ses programmes au contexte local afin d'amener les hommes et les garçons à réfléchir à la violence sexuelle et liée au genre et à remettre en cause les normes qui la favorisent et l'entretiennent.

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE

Impliquer les hommes dans les Balkans.

Aujourd'hui, je peux parler sans honte de mes sentiments. J'ai vraiment évolué et je réfléchis davantage à la façon dont je traite les autres personnes et mes priorités dans la vie

- Gramos, 16 ans, membre d'un des clubs 'Be a man' de Pristina



Comment les normes sociales dans l'ouest des Balkans influencent l'utilisation de la violence par les hommes ? Comment soutenir les adolescents à respecter les femmes et les filles ?

L'ouest des Balkans fait face à l'émergence d'une culture de la violence, notamment familiale et communautaire.

La jeunesse est une étape critique au cours de laquelle les individus reproduisent les attitudes de leurs aînés. Il est primordial de travailler avec eux afin de modifier les normes sociales sur lesquelles reposent ces violences.

Depuis 2007, le programme 'Young Men Initiative' vise à mettre fin aux attitudes sexistes des adolescents.

Dans 5 pays ayant vécu des conflits récents : la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Kosovo et le Monténégro, des groupes de jeunes hommes âgés de 13 à 19 ans se rassemblent pour parler de la masculinité. Grâce à l'encadrement d'éducateurs formés par CARE, ils prennent part à des ateliers sur les rôles des hommes et des femmes, la violence. Autant de sujets qui font rarement partie du programme scolaire officiel. Ils peuvent poser des questions sur l'utilisation du préservatif ou autres sujets personnels.

En échangeant ouvertement sur les attitudes discriminatoires à l'égard des femmes, les adolescents sont plus disposés à remettre en question leurs comportements.



Impliquer les hommes dans les Balkans _ suite

Ces jeunes mettent également en place des actions destinées à bousculer les normes sociales rigides concernant la masculinité parmi leurs pairs. En 2012, un groupe de jeunes s'est ainsi rendu dans le centre de Pristina (Kosovo) à l'occasion de la journée internationale des femmes et a offert des roses aux passants. Ils les distribuaient aux hommes afin que ceux-ci puissent ensuite les remettre à leurs femmes et à leurs filles. C'était une façon de les encourager à penser à leur entourage féminin.

Ces groupes, créés par CARE et nommés 'Be a man' (sois un homme), partagent le même logo dans tous les pays des Balkans: un biceps avec un cerveau dessiné à l'intérieur, pour montrer que **les vrais hommes ne comptent pas exclusivement sur leur force physique mais se servent également de leur tête.**

5. Améliorer les services pour les victimes de violences

La prise en charge des violences sexuelles et liées au genre est souvent divisée en trois catégories :

- Le premier élément est la prévention.
- Les deux autres niveaux d'intervention concernent l'assistance médicale, légale et psychologique aux victimes, juste après le drame et sur le long terme. Dans ces deux domaines, CARE joue un rôle de coordination ou de plaidoyer.

Nos projets communautaires sont élaborés après avoir effectué une cartographie des services disponibles pour les communautés locales. Il est en effet primordial d'identifier les services de prise en charge des violences sexuelles et liées au genre déjà existants afin de renseigner les communautés au sein desquelles nous agissons. Chaque victime de violences doit savoir où elle peut demander de l'aide en cas de besoin.

L'identification des acteurs déjà présents nous permet également de mettre en lumière les lacunes de ces services afin de les combler et d'aider à l'amélioration de la prise en charge des victimes.

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE

Un centre pour une réponse coordonnée en Zambie

Nous observons des changements considérables chez les personnes que nous avons aidées. Parlez à ces personnes, vous verrez : ce sont réellement des survivants, et non plus des victimes.

- Membre d'un centre pour une réponse coordonnée

En Zambie, CARE gère des centres pour une réponse coordonnée qui fournissent des services adaptés aux victimes de violences dans sept districts. Situés au sein ou à proximité des infrastructures de santé publique, ces centres offrent aux victimes un accès à des services médicaux, légaux et psychologiques. Ils permettent la collaboration avec d'autres services de prise en charge pour assurer une réponse intégrale et adaptée aux victimes. Ils servent également de point central pour la mise en place d'activités de prévention de la violence sexuelle et liée au genre.



6. Plaider pour l'évolution des politiques et une application effective des lois

Les gouvernements dans le monde entier se sont engagés à combattre la violence sexuelle et liée au genre, il est temps à présent qu'ils respectent leurs engagements. **Dans la plupart des pays qui ont ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, des lois sexistes régissent toujours le mariage, la propriété et l'héritage.**

CARE agit en faveur de l'application effective des principes de lois défendant le droit des femmes.

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE

Une loi contre la violence au Bénin



En 2011, le programme EMPOWER (Permettre la Mobilisation et la Mise en Place de Politiques pour la Défense des Droits des Femmes) au Bénin a réuni une coalition de 46 ONG locales, 85 centres de protection sociale, de réseaux (RIFONGA -Réseau pour l'Intégration des Femmes des ONG et Associations et AFJB - Association des Femmes Juristes du Bénin) et 4 ministères (Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des Handicapés et des Personnes de Troisième Age).

L'objectif de cette coalition est d'améliorer la réponse nationale à la violence sexuelle et liée au genre, notamment par l'intermédiaire du soutien aux services destinés aux victimes et une meilleure application

Ce projet a permis de mobiliser les communautés et de favoriser les changements de comportements, en diffusant des campagnes de sensibilisation dans les médias et en organisant des forums et des rencontres pour un dialogue social et politique.

4 495 animateurs communautaires ont été formés et 740 883 personnes sensibilisées à la violence sexuelle et liée au genre et aux droits des femmes. Ce projet a également permis de former des parlementaires sur les lois traitant des violences sexuelles et liées au genre pour leur permettre de s'engager au sein de forums et d'ateliers départementaux en faveur d'une meilleure application de ces lois.

EMPOWER a travaillé avec des partenaires, des agences gouvernementales et des législateurs afin de défendre l'élaboration d'une nouvelle législation contre la violence sexuelle et liée au genre et de fournir l'élan nécessaire à la mise en place d'un plan d'action national pour combattre cette violence. La nouvelle loi contre les violences sexuelles et liées au genre a été officiellement promulguée en 2012.



SECTION 4. OBSTACLES ET DIFFICULTÉS

Quand j'avais 17 ans, je n'aurais jamais pu imaginer des milliers de personnes manifestant contre le viol en Inde, comme ça a été le cas ces dernières semaines. Il reste cependant beaucoup à faire. Durant des générations, nous avons construit des systèmes favorisant les inégalités sociales, sexuelles et de castes. Mais le viol n'est pas inévitable. Nous devons mettre un terme à tout ce charabia sur l'honneur et la vertu, ou encore aux « elle l'a bien cherché » et « c'était plus fort que lui ». Nous devons attribuer clairement les responsabilités : aux hommes qui violent les femmes et à tous ceux d'entre nous qui les laissent s'en tirer en pointant un doigt accusateur sur leurs victimes.

- Sohaila Abdulali, 2013¹¹

Les deux dernières décennies ont été pour CARE une période d'innovation dans la lutte contre la violence sexuelle et liée au genre. Pour une grande majorité, nos programmes ont été mis en place sur une petite échelle, au niveau communautaire, alors que nous tentions d'identifier la réponse la plus efficace. La période d'apprentissage est terminée, nous disposons à présent d'un faisceau d'approches, d'outils et de techniques qui ont fait preuve de leur efficacité.

Il est clair que **les méthodes les plus efficaces en ce qui concerne la prévention reposent sur des interventions plurisectorielles**. Pour renforcer notre action, nous devons adapter cette approche au niveau régional et national.

Cinq défis restent cependant à dépasser pour le développement de programmes sur la violence sexuelle et liée au genre :

- ✓ Nous devons **mettre un terme à l'impunité** pour les crimes de violence sexuelle et liée au genre.
- ✓ Nous devons **mobiliser** pleinement les institutions étatiques ainsi que la société civile.
- ✓ Nous devons **évaluer les coûts** de la violence sexuelle et liée au genre et **investir dans la prévention**.
- ✓ Nous devons **approfondir l'étude des approches intégrales** et plurisectorielles.
- ✓ Nous devons **affecter des ressources** pour diffuser les modèles qui ont fait leur preuve.

- **Il est nécessaire que les institutions de l'Etat s'engagent pleinement dans ce processus, car ce sont elles qui ont le pouvoir et la légitimité pour étendre ces efforts à l'échelle voulue et de façon durable.**

Un des arguments les plus efficaces pour convaincre les Etats réticents réside dans une évaluation précise et des informations claires sur les coûts inhérents à la violence sexuelle et liée au genre. Le coût financier de la violence sexuelle et liée au genre sur les économies nationales a été évalué par de nombreuses études. **Des données provenant de treize pays estiment le coût des violences faites aux femmes à environ 50 milliards de dollars**¹².

¹¹ Après la diffusion sur internet du récit de 1983 de Sohaila Abdulali concernant son viol à l'âge de 17 ans au moment des manifestations en Inde en décembre 2012, elle a publié une lettre ouverte dans le New York Times ("I Was Wounded: My Honor Wasn't", New York Times, January 7, 2013) dans laquelle elle présente sa réflexion sur les 30 ans qui ont passé depuis.

¹² Australie, Bangladesh, Canada, Chili, Finlande, Jamaïque, Nicaragua, Pays-Bas, Nouvelle Zélande, Espagne, Suisse, Royaume Uni et les Etats-Unis. ONU, *In-depth study on all forms of violence against women: Report of the Secretary-General (A/61/122/Add.1)*, 2006.



La violence sexuelle et liée au genre a, en effet, des conséquences économiques importantes en termes de services de santé, de police et de justice. Au niveau individuel, l'impact économique des violences est également considérable. Du fait des traumatismes physiques et psychologiques, les victimes de violences voient souvent leur productivité et leur temps de travail diminuer. Cela se répercute alors sur les revenus de la famille. **La fin des inégalités entre les femmes et les hommes contribuera à éradiquer la pauvreté.**

EXEMPLE DE PROGRAMME MENÉ PAR CARE

Le coût de la violence au Bangladesh évalué par CARE

CARE a mené en 2010 une étude sur le coût de la violence faite aux femmes au Bangladesh. Les coûts de la violence domestique pour l'Etat représentaient alors 2,13% du PIB soit 12,65% du budget des dépenses gouvernementales*.



Les coûts ont été calculés à partir des données fournies par le gouvernement et des ONG ainsi que des témoignages des victimes et de leurs familles dans trois zones rurales du Bangladesh.

Outre l'utilisation de ces résultats dans le cadre d'un plaidoyer national, cette étude a représenté le point de départ pour la mise en place d'un programme communautaire de prévention de la violence liée au genre. L'initiation d'un dialogue au sein des communautés sur les coûts sociaux et économiques de la violence a permis de faire évoluer les normes communautaires.

*Siddique, Dr. Kaniz, *Domestic Violence Against Women: Cost to the Nation*, 2011.

- **Il est évident que les cas les plus graves de violences sexuelles et liées au genre apparaissent lors de conflits armés ou d'urgences.** Cinq résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU (1325, 1820, 1888, 1889, et 1960) prennent ces circonstances en compte, mais le chemin vers leur mise en œuvre effective est encore long.

Les tensions provoquées par la guerre et les urgences modifient de façon totalement imprévisible les rôles et les relations entre les genres. Les communautés éclatent, faisant disparaître avec elles les mécanismes communautaires de protection qui les caractérisaient. C'est au moment où les besoins extérieurs en termes de prévention et de protection contre la violence sexuelle et liée au genre se font le plus sentir que les institutions de l'Etat se consacrent à d'autres questions et que les organisations humanitaires sont submergées par la nécessité de répondre aux besoins de première nécessité.

De nombreux Etats n'ont certes ni les ressources judiciaires ni la volonté politique d'appliquer les lois existantes concernant la violence sexuelle et liée au genre. Mais le sentiment que la communauté internationale est prête à sacrifier les droits des femmes et la protection contre la violence sexuelle et liée au genre à la sécurité d'un Etat ou pour garantir la paix dans une région réduit à néant nos efforts.



SECTION 5 : LA NÉCESSITÉ D'UN ENGAGEMENT INTERNATIONAL

La 57ème session de la Commission sur le Statut des Femmes (CSW) se réunit à New York du 4 au 15 mars 2013. Cette session portera principalement sur la prévention et l'élimination de toutes les formes de violences à l'égard des femmes et des filles. **Elle représente une opportunité sans précédent de créer une dynamique politique, d'identifier et de mettre en œuvre les initiatives nécessaires pour mettre un terme à cette source majeure d'injustices et de violation des droits humains.**

CARE a rédigé une note stratégique et formulé les recommandations suivantes :

- I. Renforcer le processus de planification de la CSW57 en :
 - recrutant des expertes issues de la société civile pour faire partie des délégations nationales ;
 - organisant une séance permettant aux Etats-membres de passer en revue une **sélection de «bonnes pratiques»** pour prévenir et répondre aux violences sexuelles et liées au genre ;
 - mettant à disposition des ressources pour identifier et répertorier d'autres «bonnes pratiques» ;
 - planifiant un forum d'échange avec des femmes issues de la société civile.
- II. Accélérer la concrétisation d'engagements pris au préalable, parmi lesquels les éléments-clés suivants:
 1. Promouvoir un recours systématique aux «bonnes pratiques» ayant fait leurs preuves, en soutenant et développant le **Centre de Savoirs et d'Expertise d'ONU Femmes**, et en mettant en place un système formel de suivi des échanges relatifs aux «bonnes pratiques» lors des revues annuelles du CSW.
 2. Exiger que les violences sexuelles et liées au genre soient considérées comme **une priorité dans l'agenda de développement post-2015, avec des objectifs et indicateurs spécifiques** sur les violences sexuelles et liées au genre ainsi que des propositions pour une meilleure intégration de l'égalité des genres.
 3. Prendre des **engagements financiers** pour soutenir les efforts nationaux, régionaux et internationaux visant à prévenir et éliminer les violences sexuelles et liées au genre tels que la Conférence intergouvernementale sur la Déclaration des Grands Lacs, avoir une estimation plus affinée des coûts requis pour répondre à ces besoins et assurer un suivi plus étroit des investissements dans ce domaine.
 4. Appeler les Etats-membres à s'engager dans **l'élaboration et la mise en œuvre de mesures globales et intégrées** pour prévenir, répondre et éliminer les violences sexuelles et liées au genre, en mettant un accent particulier sur la prévention et en s'attaquant aux causes profondes, notamment à travers:
 - la mise en œuvre des standards relatifs aux droits humains et des législations nationales, régionales et internationales contre les violences sexuelles et liées au genre ;
 - un plus grand « empowerment » des femmes et des filles ;
 - la participation active des hommes et des garçons ;



- des services de base améliorés pour les victimes de violences ;
- des dispositifs participatifs de redevabilité entre la société civile et les structures gouvernementales en charge de la lutte contre les violences sexuelles et liées au genre ;
- le renforcement des dispositions existantes sur les violences sexuelles et liées au genre en situations de conflit, post-conflit et de toute autre crise humanitaire.



Pour en savoir plus : www.carefrance.org

Si vous êtes intéressé par une interview, un article, un portrait ou pour découvrir nos programmes sur le terrain lors d'un voyage de presse, contactez-nous :

CONTACT : Laury-Anne Bellessa

Tel : +33 (0)1 53 19 89 92

Mail : bellessa@carefrance.org

> A noter : Nos prochains dossiers de presse concerneront les associations villageoise de crédit et d'épargne mises en place par CARE et une étude inédite de la place des femmes dans les révolutions arabes.